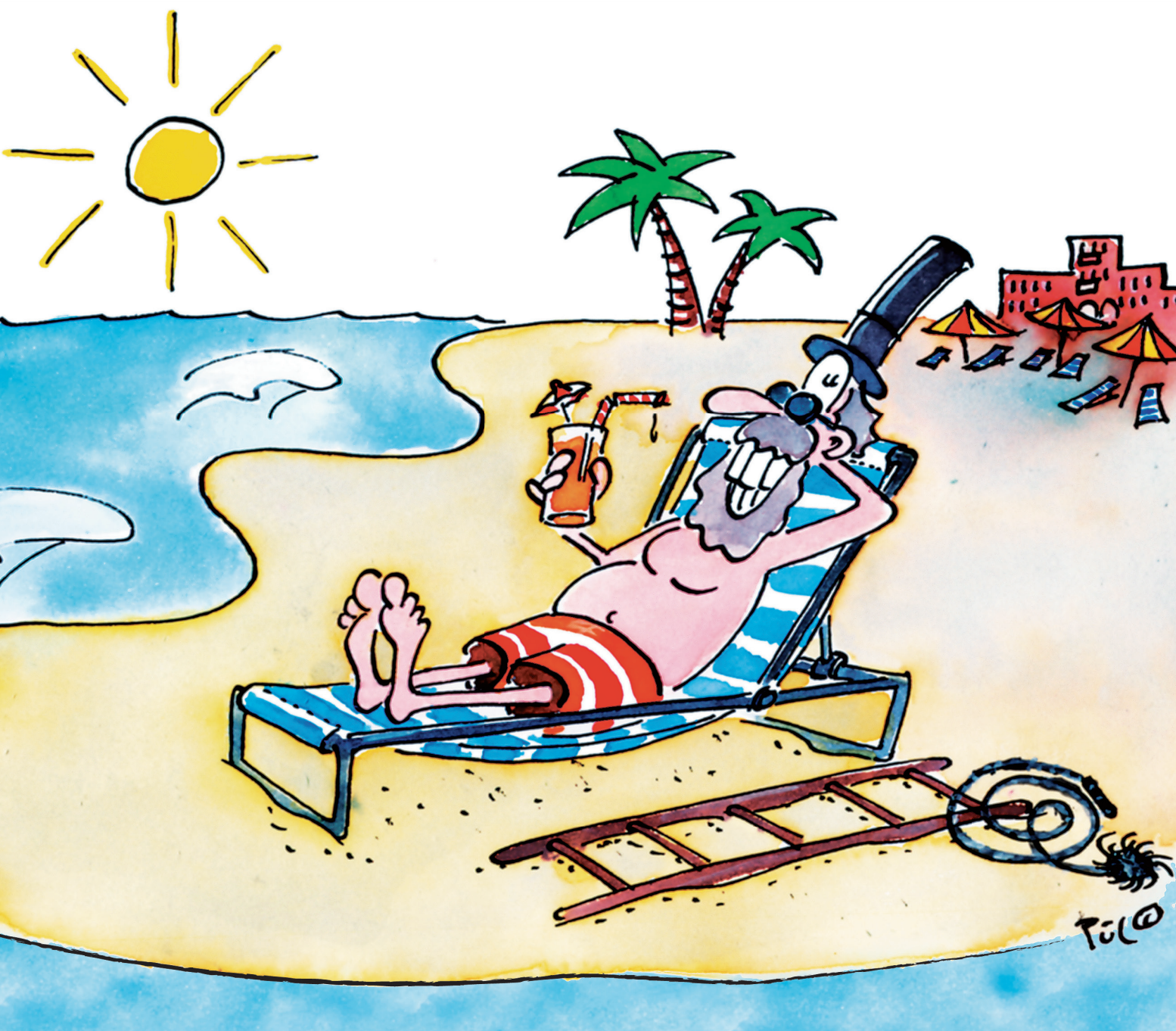




Pensionskasse Kaminfeger
Caisse de prévoyance Ramoneur
Cassa di previdenza Spazzacamino

| Rapport de gestion 2017



| Répertoire

Rapport de gestion 3 Préface de la direction

Comptabilité d'exercice 5 Bilan au 31.12.2017
6 Compte d'exploitation 2017
7 Placements

Divers 9 Organisation
10 Conseil de fondation
11 Décisions du Conseil de fondation
12 Chiffres clés

Pour toute autre information, consulter
la comptabilité d'exercice avec annexe sur
le site www.cpramoneur.ch.



De la gauche: Kilian Jegen, Annina von Känel, Guido Röthlisberger, Hannes Messmer, Bruno Klopfenstein

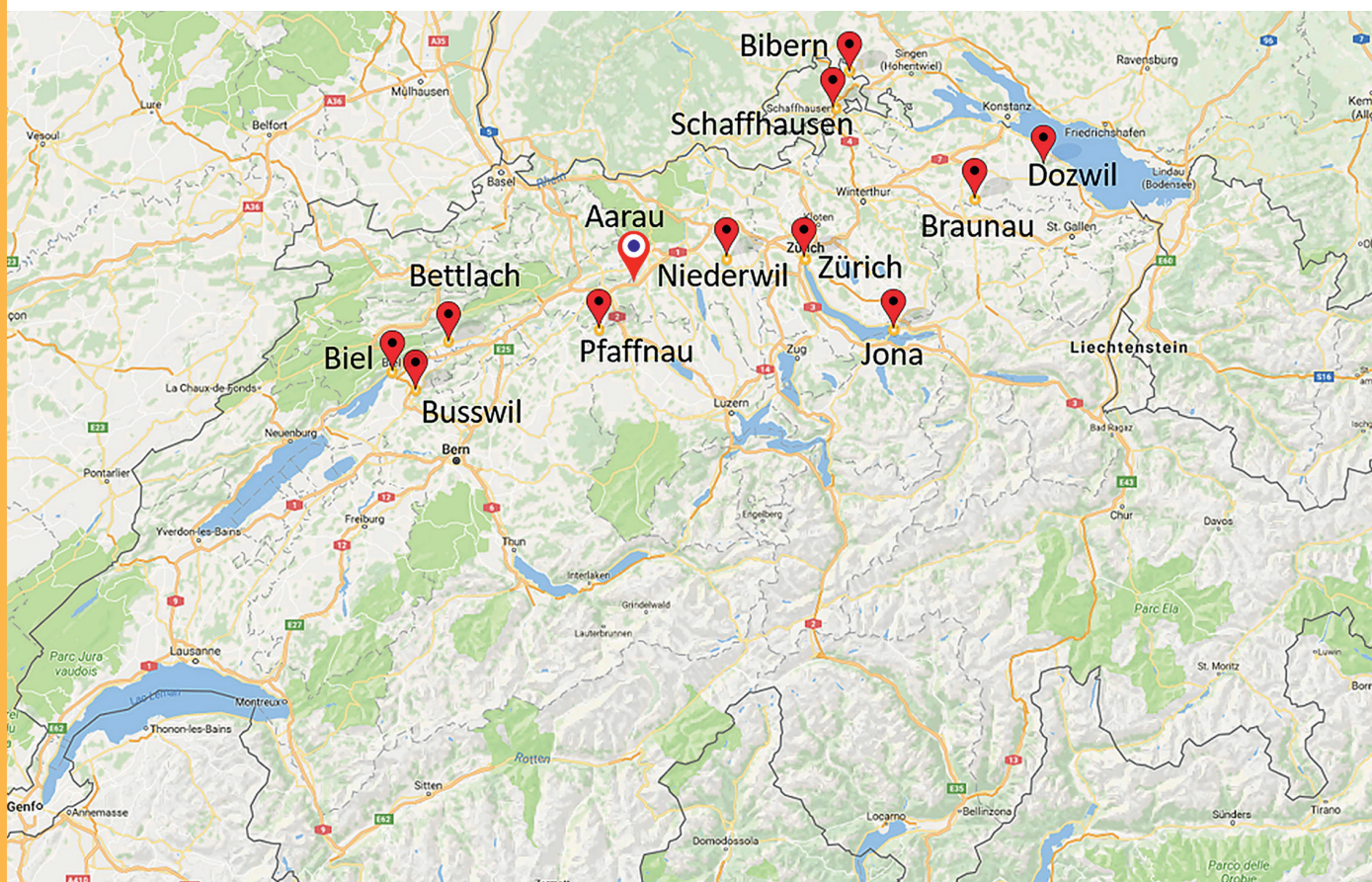
Mesdames, Messieurs,

Sous la direction de Guido Röthlisberger, la Caisse de prévoyance Ramoneur a répondu avec la compétence technique habituelle à tous les défis et à toutes les questions posées.

Afin que votre institution de prévoyance puisse continuer à se développer à long terme sur le marché, les coûts dans le domaine du placement ont fait l'objet d'une étude approfondie. Des appels d'offres ont été lancés pour sélectionner les meilleurs partenaires et conseillers externes en placement. Cette opération a amené des changements dans les deux secteurs, ce qui produira des réductions de coûts et une plus-value pour la CPR. Le Conseil de fondation, lors de sa séance de réflexion, s'est penché sur des sujets d'importance tels que l'avenir, la stratégie, les possibilités de marché et la responsabilité. Ce travail intense renforce votre caisse de prévoyance pour le futur. Vous pourrez ainsi compter longtemps encore sur notre compétence habituelle.

Les nouvelles possibilités de rendement ne peuvent pas être considérées sans porter sur les risques un

regard attentif et éclairé. La règle de base dit que plus le rendement attendu est élevé, plus le risque supporté est élevé. La CPR prend très au sérieux la gestion fiduciaire de vos fonds de prévoyance. Elle examine donc toute nouvelle possibilité de placement aussi longtemps qu'il faut, pour qu'elle puisse y adhérer avec un «oui» convaincu. Sans ce «oui» bien affirmé, elle n'effectue aucun investissement. La Commission de placement et le Conseil de fondation ont pu dire «oui» à la catégorie de crédits privés. Durant l'année sous revue, 4 millions de francs ont été investis auprès du Partnersgroup Senior Secured Loans. Un investissement de 1 million de francs dans des produits de crédit pour les PME suisses est encore en suspens. S'agissant des immeubles en propriété, il a été décidé de continuer sur la voie engagée. Cela dit, des immeubles locatifs ont été acquis durant l'année écoulée à Braunau et Dozwil. Comme l'immeuble de Dietikon n'a pas pu être assaini et transformé comme prévu, il a été vendu avec un bénéfice. Au 31 décembre 2017, la Caisse de



La carte de la Suisse avec toutes les localités où se trouvent les immeubles de la CPR.

prévoyance Ramoneur dispose de 194 appartements et de 300 objets annexes dans onze localités en Suisse alémanique. L'accompagnement et la surveillance des immeubles en propriété, ainsi que la gestion immobilière ont été renforcés. Il s'avère que cette augmentation de la charge de travail interne représente un revenu supplémentaire dans le secteur immobilier. Ce potentiel devra être encore davantage valorisé.

Le projet de «Prévoyance vieillesse 2020» a été rejeté en automne. Ce «Non» a également des répercussions sur la Caisse de prévoyance Ramoneur. Une grande majorité des employés assurés bénéficient d'une solution LPP de proximité concernant la prévoyance vieillesse. Le Conseil de fondation a dès lors étudié intensément la question de la «réduction du taux de conversion ou de la perte réalisée avec chaque retraite». Il en a conclu qu'il maintient la solution en place avec les paramètres existants. Le Conseil de fondation a la conviction que cette solution est la meilleure et la plus transparente pour la CPR.

La **Performance** de la fortune globale se montait à 5,95 % pour l'année sous revue (contre 3,46 %

l'année précédente). Les nombreux ouragans qui se sont déployés aux USA ont provoqué des pertes massives (-11,24 %) dans les ILS (titrisation des assurances). L'engagement en obligations suisses a encore été réduit. Des prises de bénéfice ont été réalisées dans les actions. Comme déjà annoncé, l'engagement dans les immeubles en propriété a été élargi. Les placements dans la catégorie alternative ont été étendus dans le secteur Senior Secured Loans / affaires de crédit.

Les avoirs d'épargne des assurés actifs ont été rémunérés au cours de l'année commerciale à raison de 1,5 %. **Cela correspond à un intérêt rémunérateur supplémentaire de 0,5 %.**

Le taux d'intérêt technique est réduit de 2,50 % à 2,00 %. Les provisions pour une baisse du taux d'intérêt technique ont été dissoutes. Malgré toutes ces mesures, le **degré de couverture** passe en 2017 de 111,5 % à 114 %.

Aarau, mai 2017

A. von Känel

Annina von Känel,
Gérante

Comptabilité d'exercice 2017

Bilan au 31 décembre 2017

Actifs	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités	24 668 412.42	8 703 340.93
Débiteurs, créances	636 830.41	1 502 439.74
Obligations	23 103 251.00	32 378 995.00
Crédits d'exploitation	97 300.00	121 407.55
Actions	52 860 611.00	51 786 284.00
Immobiliers	81 342 906.60	74 561 929.80
Insurance Linked Securities	15 902 247.00	17 916 329.00
Senior Secured Loans	4 009 561.00	0.00
Compte de régularisation actif	299 701.95	14 801.60
Total des actifs	202 920 821.38	186 985 527.62

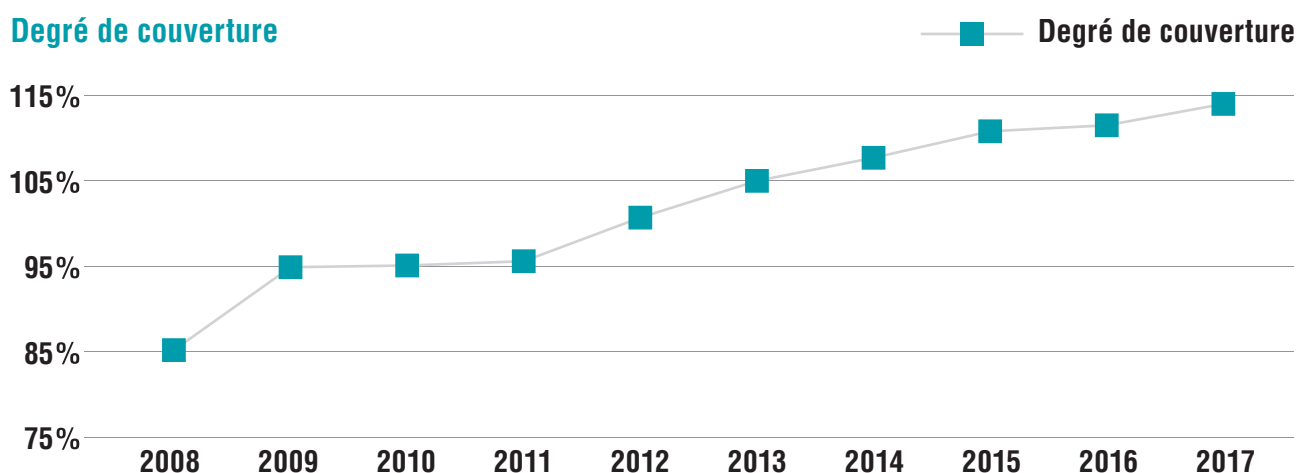
Passifs	31.12.2017	31.12.2016
Dettes	4 259 030.85	2 991 560.80
Compte de régularisation passif	175 655.35	189 010.75
Provisions non-techniques	0.00	300 000.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	173 930 890.75	164 396 167.75
Réserve cotisation employeur sans renonciation à l'utilis	228 563.05	202 931.95
Réserves de fluctuation de valeurs	24 326 681.38	18 905 856.37
Fonds libres	0.00	0.00
Total des passifs	202 920 821.38	186 985 527.62

Cette comptabilité d'exercice a été établie conformément aux prescriptions de l'OPP2 et de Swiss GAAP RPC 26.

Compte d'exploitation 2017

	2017	2016
Cotisations, apports ordinaires et autres	9 478 253.55	9 310 486.85
Prestations d'entrée et apports	9 153 112.92	5 389 065.15
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrées	18 631 366.52	14 699 552.00
Prestations réglementaires	-5 104 129.50	-5 897 535.25
Prestations de sortie	-6 778 351.35	-6 420 935.80
Dépenses pour prestations et versements anticipés	-11 882 480.85	-12 318 471.05
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-11 858 360.65	-5 416 513.10
Produit de prestations d'assurance	746 792.50	481 807.25
Charge d'assurance (primes, fonds de garantie)	-1 359 911.05	-1 373 023.80
Résultat net de l'activité de la partie assurance	-5 722 593.53	-3 926 648.70
Résultat net du placement global	11 603 255.37	6 333 067.53
Dissolution/constitution de provisions non-techniques	300 000.00	0.00
Autres recettes	7 088.83	47 925.16
Autres charges	-341 992.00	-83 715.55
Administration générale	-366 328.66	-359 167.84
Marketing et publicité	-3 777.20	-9 912.70
Courtier	0.00	0.00
Révision et expert en prévoyance professionnelle	-47 139.30	-50 023.90
Autorité de surveillance	-7 688.50	-4 421.50
Résultat annuel avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	5 420 825.01	1 947 102.50
Dissolution/constitution de réserves de fluctuation de valeurs	-5 420 825.01	-1 947 102.50
Excédent de recettes/Excédent de dépenses	0.00	0.00

Degré de couverture



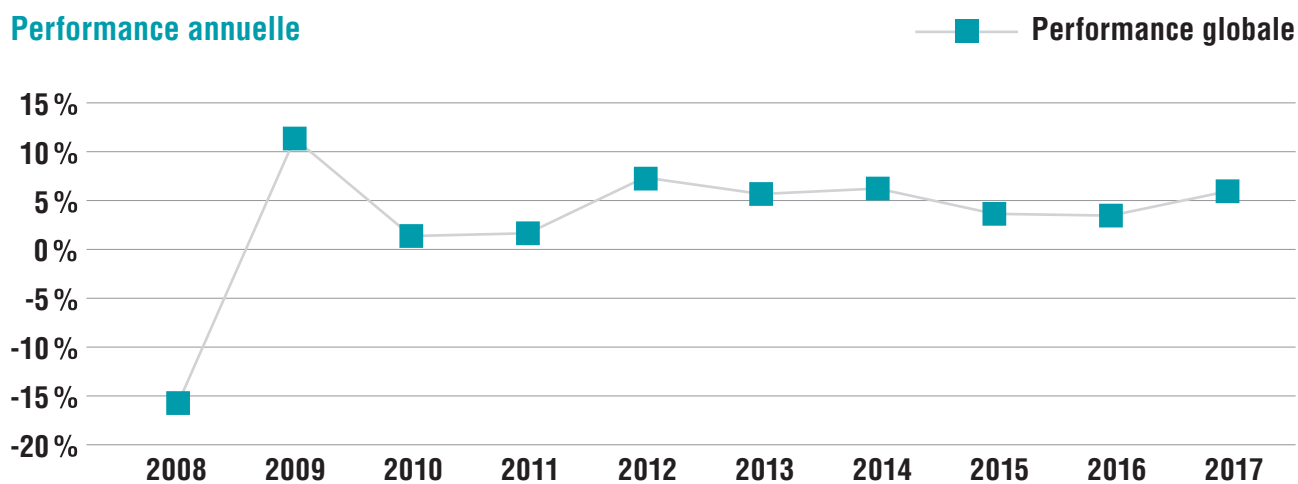
(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)

Placements

Stratégie de placements au 31 décembre 2017

	Valeur comptable	Pourcentage	Stratégie	Fourchette
Liquidités	24 668 412.42	12.16 %	3.00 %	0–20 %
Débiteurs, créances	636 830.41	0.34 %	0.00 %	
Obligations en CHF	23 103 251.00	11.39 %	17.50 %	10–35 %
Obligations en devises étrangères non « hedgées »	0.00	0.00 %	5.00 %	0–15 %
Crédits d'exploitation	97 300.00	0.05 %	0.00 %	
Actions suisses	20 261 195.00	9.98 %	10.00 %	6–14 %
Actions suisses small & midcaps	9 362 540.00	4.61 %	5.00 %	0–10 %
Actions étrangères	23 236 876.00	11.45 %	12.00 %	8–16 %
Actions emerging markets	0.00	0.00 %	0.00 %	0–5 %
Immobilier	81 342 906.60	40.09 %	35.00 %	20–45 %
Insurance Linked Securities	19 911 808.00	9.81 %	12.50 %	0–15 %
Compte de régularisation actif	299 701.95	0.15 %	0.00 %	
Total des actifs	202 920 821.38	100.00 %	100.00 %	

Performance annuelle



(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)

Intérêt

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Ø
Intérêt	2.75	2.00	2.00	2.00	1.50	1.50	1.75	2.00	1.25	1.50	1.83
Intérêt LPP	2.75	2.00	2.00	2.00	1.50	1.50	1.75	1.75	1.25	1.00	1.75
Rentier	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.00	2.75	2.50	2.50	2.00	3.03
Performance	-15.73	11.35	1.37	1.65	7.36	5.67	6.23	3.64	3.46	5.95	3.10

(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)

La somme de tous les ratios de coûts saisis dans le compte d'exploitation

Coûts de gestion de fortune directement comptabilisés dans le compte d'exploitation (CE)	216 340.53
Coûts de gestion des immeubles directement comptabilisés	180 091.69
Somme de tous les ratios saisis dans le CE pour placements collectifs	334 036.25
Total des frais de gestion de fortune	730 468.47

Les frais de gestion de fortune se montent à 0,36 % de la part du capital représentative pour la transparence des coûts.

La quote-part de transparence des coûts se monte à 100 %.

| Organisation

Forme juridique et but

La Caisse de prévoyance Ramoneur, avec siège à Aarau, a pour but la mise en œuvre de la prévoyance au sens des prescriptions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'application pour assurer les employés, les employeurs et les personnes de condition indépendante dans la profession de ramoneur, le contrôle de combustion ou autres entreprises connexes à la branche du ramonage ainsi que leurs proches et leurs survivants. La CPR fournit des prestations en cas d'invalidité, de décès, de vieillesse et dans le cadre de la propriété du logement, du divorce ainsi que lors de la sortie de la CPR pour changement d'emploi.

Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La CPR est inscrite au Registre numéro AG-0268 (jusqu'ici 690.087) et assujettie à la Fondation de surveillance LPP du canton d'Argovie. La CPR est affiliée au fonds de sécurité.

Expert en prévoyance professionnelle

Toptima AG, Aarau, Pascal Renaud

Organe de révision

BDO AG, Aarau, Stephan Krüttli

Autorité de surveillance

Autorité de surveillance LPP du canton d'Argovie, Aarau

Conseiller

Placements: Markus Staubli

Risques techniques en matière d'assurance

Les risques de décès et d'invalidité sont entièrement réassurés à la Mobilière, Assurances et Prévoyance.



Debout de la g.: Annina von Känel, Bruno Klopfenstein, Hannes Messmer, Susanne Gutjahr, Thomas Zimmerli, René Schwab
A genoux de la gauche: Kilian Jegen, Guido Röthlisberger, Pascal Steiner, Kaspar Bütikofer

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Guido Röthlisberger, Coldrerio, Président
Kilian Jegen, Baden
Hannes Messmer, Schaffhouse
René Schwab, Cornaux

Représentants des employés

Bruno Klopfenstein, Rothrist
Kaspar Bütikofer, unia Zürich
Pascal Steiner, Souboz
Thomas Zimmerli, unia Aarau

Secrétariat

Annina von Känel, Gérante
Renggerstrasse 44, 5000 Aarau

Susanne Gutjahr, Collaboratrice
Renggerstrasse 44, 5000 Aarau

Président d'honneur

Rudolf Bachmann, Maître ramoneur, Olten

Importantes décisions du Conseil de fondation de la CPR

Mai 2017

- La comptabilité d'exercice 2016 est approuvée.
- On prend connaissance de la management letter et du rapport de révision 2016 de BDO AG.
- On prend connaissance de l'expertise actuarielle au 31.12.2016.
- On discute sur les futurs taux de conversion.
- On prend connaissance de la réaffectation dans le secteur du placement et des produits CSIF.
- La stratégie de placements est adaptée.
- On décide de l'investissement dans le secteur Senior Secured Loans (hedgés) soit les affaires de crédit et on fixe un indice de benchmarking (étude comparative).
- On prend acte de la vente de l'immeuble à Dietikon.
- L'achat de l'immeuble à Braunau est confirmé.
- On discute de l'organisation d'une assemblée des délégués de Ramoneur Suisse.
- On prend connaissance des expériences avec IKS (système de contrôle interne).
- On décide des thèmes discutés à la séance de réflexion.

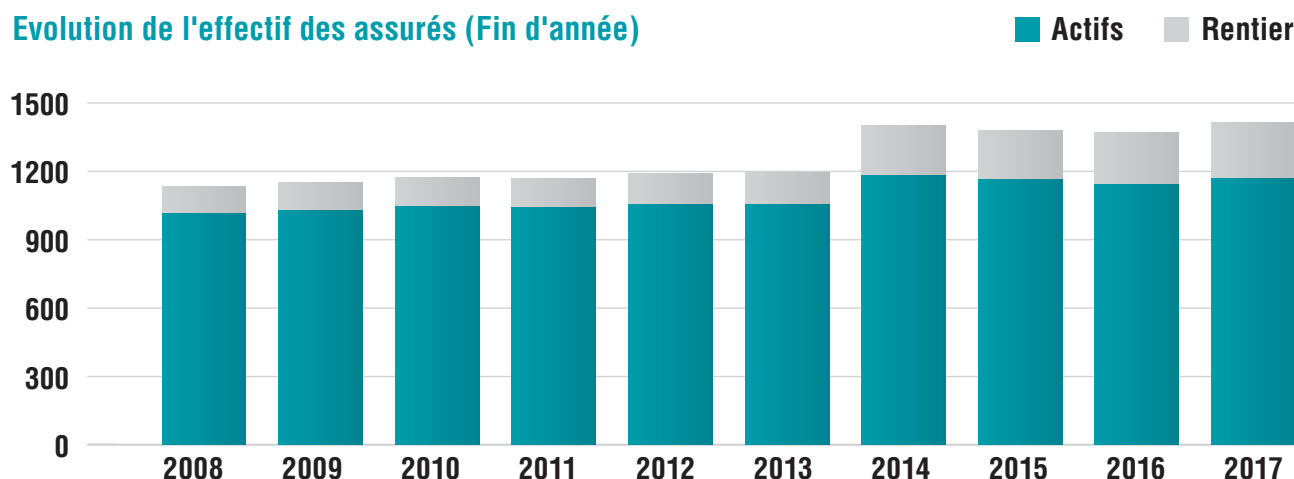
Novembre 2017

- L'achat de l'immeuble à Dozwil est confirmé.
- On discute de la marche à suivre après le «Non» à la prévoyance vieillesse 2020. Le modèle actuel avec les taux de conversion habituels devra être maintenu.
- L'avenant No 1 au Règlement de prévoyance 2017 est adopté.
- Le Règlement 2018 sur l'encouragement à la propriété du logement est adopté.
- Le Règlement sur l'organisation et l'élection du conseil de fondation sera révisé lors de la journée de formation continue en 2018.
- L'avenant No 5 au Règlement de placements est adopté.
- On prend connaissance de la clôture intermédiaire au 30 septembre 2017 et de la management letter y afférente.
- Le taux d'intérêt définitif pour 2017 se monte à 1,5 %.
- La question de verser un montant sur un «compte-bonus» au lieu d'accorder une rémunération sous forme d'intérêt supplémentaire sera rediscutée l'an prochain.
- On décide de garder les valeurs comptables des immeubles à la hauteur des taxations de 2015. S'il n'existe pas de taxation, on se référera à la valeur d'achat.
- Le taux d'intérêt technique passe de 2,5 % à 2 %. Les provisions correspondantes sont dissoutes.
- On ne note aucune résiliation de contrat d'adhésion au 31.12.2017.
- On définit les paramètres pour l'année 2018.
- Hannes Messmer est élu président de la commission de placement (entrée en fonction le 01.01.2018.)
- Stephan Skaanes, PPCmetrix AG est nommé conseiller en placement externe indépendant (entrée en fonction le 01.01.2018).
- Le taux d'occupation du secrétariat est élargi pour l'année 2018 et la répartition des charges salariales est redéfinie.

Chiffres clés

	2017	2016
Assurés actifs	1 167	1 138
Rentier	244	229
Fortune de la caisse (en MCHF)	203	187
Capital de prévoyance des assurés actifs (en MCHF)	118	115
Capital de prévoyance des rentiers (en MCHF)	47	41
Provisions techniques d'assurance (en MCHF)	9	8
Rémunération de l'avoir des assurés actifs	1.50 %	1.25 %
Taux d'intérêt actuariel	2.00 %	2.50 %
Degré de couverture	114.00 %	111.50 %
Performance de la fortune globale	5.95 %	3.46 %

Evolution de l'effectif des assurés (Fin d'année)



(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)



Pensionskasse Kaminfeger
Caisse de prévoyance Ramoneur
Cassa di previdenza Spazzacamino

| www.cpramoneur.ch